



# Israël, Etat d'apartheid

En organisant sur l'ensemble des territoires qu'il contrôle la séparation entre et la discrimination entre juifs et non juifs, comme le faisait il ya 40 ans l'Afrique du Sud entre les noirs et les blancs, la loi constitutionnelle de l'Etat nation du peuple juif fait officiellement de l'Etat israélien un Etat d'apartheid.

## L'apartheid est un crime contre l'Humanité

**Nous vous appelons, vous consommateurs** attachés au respect des Droits de l'Homme à ne plus acheter de produits israéliens tant que perdure ce régime d'occupation, de colonisation et d'apartheid quel que soit l'enseigne qui les présente : dattes médjoulis d'Israël, agrumes/fruits et/ou légumes en provenance d'Israël, produits cosmétiques israéliens Ahava en provenance de la Mer Morte, vins d'Israël, gazéificateurs Sodastream... **Soyez vigilants ! il peut y en avoir d'autres...**

**Nous appelons nos gouvernements en France et en Europe** à mettre en œuvre des sanctions contre ce régime d'apartheid mis en œuvre par l'Etat d'Israël

## BOYCOTT ISRAËL APARTHEID

*La campagne BDS concerne un sujet d'intérêt général selon la Cour Européenne des Droits de l'Homme (arrêt du 11 juin 2020 § 78) et bénéficie ce titre de la protection de la Convention Européenne des Droits de l'Homme en matière de liberté d'expression*

### ALERTE CONSOMMATEURS

**Si vous faites vos courses dans des magasins Leclerc de la région, vous y trouverez très probablement dans le rayon des agrumes des cagettes pleines de mandarines en provenance d'Israël.**

**Amis consommateurs,**

**Vous le savez, comme nous le rappelons plus haut, l'apartheid est un crime contre l'humanité.**

**Vous avez la possibilité de consommer des mandarines de diverses provenances ! Alors, pour marquer votre désapprobation du régime israélien d'apartheid...**

**N'ACHETEZ PAS CES MANDARINES**

**en provenance d'Israël !**

## BOYCOTT ISRAËL APARTHEID

*La campagne BDS concerne un sujet d'intérêt général selon la Cour Européenne des Droits de l'Homme (arrêt du 11 juin 2020 § 78) et bénéficie ce titre de la protection de la Convention Européenne des Droits de l'Homme en matière de liberté d'expression*



photo Leclerc Colmar 05/03/21